

Réunion du Conseil Municipal du 20 mai 2025

-

PROCES-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 20 mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ERNEST, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Membres présents :

ASTIER Elisabeth, BAC Jean-Jacques, BOMBAL Philippe, BORIE Jean-Philippe, BRUEL Nicole, DEFILQUIER SOUBRIER Nadine, ERNEST David, LACASSAGNE Thierry, LAROUSSINIE Claude, LAROUSSINIE Michel, LIMOUSIN Frédéric, PAUPERT Jérémie.

Membres absents : FERNANDEZ Aurélie, LAROUSSINIE Marie-Ange, VALET Pierre-Vincent (excusés).

Points à l'ordre du jour :

Demande de subvention dans le cadre du programme des Amendes de police 2025 ; Communalisation des biens de section de Vergne Nègre ; Projet de création du futur syndicat d'eau potable et d'assainissement ; Convention avec Cantal Ingénierie & Territoires pour la mission d'assistance à la gestion de la maintenance du parc informatique de l'école ; Personnel communal : création de poste et Questions diverses.

Secrétaire de séance :

Monsieur Frédéric LIMOUSIN est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Demande de subvention dans le cadre du programme des Amendes de police 2025

Monsieur le Maire rappelle que des travaux de voirie vont être réalisés sur les voies communales de Trémoulines à Nadal, des Landes et la Carrière Cave ; ces projets englobent des travaux

d'amélioration de la sécurité des usagers de la route et des piétons pour un montant de 30 009,04 € HT.

Il propose au Conseil Municipal de solliciter une aide dans le cadre des Amendes de police 2025.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Communalisation des biens de section de Vergne Nègre

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la section de Vergne Nègre n'a aujourd'hui plus aucun membre. En effet, les derniers membres de la section sont domiciliés sur une autre commune depuis le mois de juin 2024.

La section dispose de biens propres d'une surface totale de 4 ha 56 a 31 ca.

Devant cet état de fait et considérant les dispositions de l'article L.2411-12-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander à Monsieur le Préfet le transfert des biens de la section de Vergne Nègre à la commune de Prunet afin d'en assurer une gestion réelle profitant à l'intérêt général de tous les habitants.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Projet de création du futur syndicat d'eau potable et d'assainissement

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que 14 communes du secteur sud-est Châtaigneraie se sont regroupées en entente intercommunale afin d'étudier la mise en place d'une mutualisation des services de l'eau et de l'assainissement collectif qui pourrait prendre la forme d'un syndicat intercommunal.

Une étude d'opportunité et de faisabilité a été réalisée et il est apparu que ce projet pourrait améliorer le niveau de services et permettrait de répondre aux exigences de l'Agence de l'Eau Adour Garonne qui conditionne le versement de ses aides à l'existence de « structures à la bonne échelle ».

Aujourd'hui, il convient que les communes délibèrent sur le principe d'adhérer à un tel syndicat afin de s'assurer que le projet de périmètre du futur syndicat n'intègre que des communes favorables à cette mutualisation.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal d'approuver l'adhésion de la commune à ce futur syndicat.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Maintenance informatique école : Convention Cantal Ingénierie & Territoires (CIT)

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la convention avec CIT pour la mission d'assistance à la gestion de la maintenance informatique de l'école est arrivée à échéance.

Le coût de la prestation est de 600,00 € TTC par an pour la prestation socle (assistance téléphonique et 2 interventions sur site), il propose de renouveler cette convention pour une année.

Accord du Conseil Municipal.

- **Création d'un emploi permanent de rédacteur territorial à temps non complet**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Dubreuil est inscrite sur la liste d'aptitude de promotion interne dérogatoire des Secrétaires généraux de mairie et qu'elle est promouvable au grade de rédacteur territorial.

Aussi, il propose de créer un poste de rédacteur territorial à hauteur de 17h30 hebdomadaires en prévision de sa nomination.

Accord du Conseil Municipal.

- **Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet en raison d'un accroissement temporaire d'activité**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique territorial à raison de 18 heures hebdomadaires en vue du recrutement d'un agent polyvalent pour effectuer le ménage des locaux communaux (école, toilettes publiques, local associatif) et assurer la surveillance de la pause déjeuner (cantine et récréation) à l'école.

Accord du Conseil Municipal.

Questions diverses

- **Travaux**

- Salle : pose des menuiseries extérieures et placo en cours.
- Assainissement collectif : travaux terminés ; réception des chantiers le 04 juin. Organigramme de clés à mettre en place.

- **Divers**

- Problème de vitesse des véhicules entre la Croix d'Aubugues et Nadal
- Livraison des maisons CANTAL HABITAT au lotissement des châtaigniers au 28/05. Arrivée des locataires à partir de début juin.
- Installation d'une ruche dans le bourg suite à un nid d'abeilles sur la Maison Delhostal et dans les buissons proches de la salle polyvalente.
- Travaux d'entretien des fossés : début juin
- Travaux d'enrochement des berges du ruisseau de Roques terminés
- Composteur du Bourg : présences de moucheron - ajouter de la matière sèche plus régulièrement
- Voiture stationnée à proximité de l'aire de camping-car : enquête de la gendarmerie toujours en cours
- Changement de propriétaire à la ferme de Béteille

Le Maire :
David ERNEST

Le secrétaire de séance :
Frédéric LIMOUSIN